

## **NOTE DU TRESORIER A L'ASSEMBLEE GENERALE**

Pour maintenir la séparation des comptes entre Reporters sans frontières et Reporters sans frontières International et conserver les modalités de présentation précédemment adoptées, seules les données relatives à la première entité, sur laquelle l'assemblée générale est appelée à se prononcer, sont détaillées dans ce rapport. Néanmoins, les comptes de Reporters sans frontières International, dont le budget (total des charges) s'établit en 2021 à 53 K€ (soit en légère hausse par rapport à l'exercice précédent où il s'établissait à 50 K€), sont disponibles sur simple demande.

### **Situation générale de Reporters sans frontières**

L'exercice 2021 a été marqué principalement par les éléments significatifs suivants:

- La forte augmentation des recettes liées à la rubrique mécénat et collecte s'expliquant principalement par :
  - Une augmentation des dons en provenance des particuliers de 161K€ (soit + 31%),
  - le résultat exceptionnel de l'événement organisé par l'entreprise Proton au profit de RSF ayant généré un don de 416 K€,
  - l'augmentation des ressources liées aux legs et donations qui s'élèvent à 207 K€ contre 9 K€ en 2020,
  - l'augmentation des autres produits pour 100 K€ grâce au versement de la redevance par RSF USA.

## **Grands agrégats**

Le total des produits d'exploitation s'est élevé en 2021 à 8 046 K€ et le total des charges d'exploitation à 7 374 K€, soit un résultat d'exploitation de 672 K€ (vs une perte d'exploitation de 170 K€ pour l'exercice précédent).

Le résultat de l'exercice 2021 est un excédent de 683 K€ (perte de 219 K€ l'année précédente). **Après affectation de cet excédent, le total des réserves pour projet associatif s'élèvera à 2 746 K€ euros contre 2 064K€ au 31 décembre 2020.**

Pour mémoire, à ces éléments comptables, certifiés dans le rapport du commissaire aux comptes, s'ajoutent les données issues de l'exécution budgétaire, présentées dans le souci d'une meilleure compréhension du rôle de chaque département.

L'établissement des comptes reporting repose sur les mêmes méthodes budgétaires que les années précédentes, soit les mêmes principes de retraitement des données comptables, principalement :

- présentation de la commission de régie publicitaire en moins du chiffre d'affaires,
- présentation des charges financières relatives aux locaux sur la ligne « locaux » et non dans le résultat financier,
- non prise en compte des 50 K€ refacturés à RSF International, car neutralisés par une charge équivalente.

Il est à noter que cette année un retraitement supplémentaire a été opéré puisque ont été intégrés les charges et les produits liés aux financements reçus directement par les bureaux (ie ne transitant par le siège).

En 2021, les produits d'exploitation tels que présentés dans les comptes reporting atteignent donc 8 154 K€ alors que le total des charges d'exploitation s'élève à 7 496 K€.

## **Explication de la composition des produits et des charges**

### **Évolution des postes de produits**

Au total, le montant des **ressources propres** (ie les activités commerciales) est stable atteignant cette année 1 337 K€ contre 1 328 K€ en 2020.

Plusieurs éléments sont à noter concernant la vente d'albums :

- les ventes directes sont en augmentation de 10 K€ sur l'exercice du fait du lancement de la nouvelle boutique en ligne,
- les ventes à l'étranger sont stables à 29 K€. A l'étranger, les deux pays où les ventes de l'album sont les plus significatives sont la Belgique et l'Espagne.
- les ventes sur les réseaux partenaires France Messagerie et Interforum sont stables, générant un CA de 964 K€,
- les recettes publicitaires (CA net après commission de régie) sont en recul à 114 K€ alors qu'elles s'établissaient à 137 K€.

Concernant les **publications**, les ventes cumulées (hors ventes directes et étranger) des trois albums de RSF publiés sur l'exercice se sont établies à environ 80 000 exemplaires, soit une baisse de plus de 30 000 exemplaires par rapport au 3 titres publiés en 2019. La stabilité du chiffre d'affaires reconnu malgré cette baisse du nombre d'exemplaires vendus s'explique par les écritures comptables de fin d'année visant à reconnaître le chiffre d'affaires au pro-rata du nombre de jours de commercialisation sur l'exercice. En 2020, l'album ayant connu le plus grand succès en terme de ventes était celui dédié au travail du dessinateur R. Sattouf sorti en novembre 2020 et dont un tiers du chiffre d'affaires a été pris en compte dans les revenus 2021. En outre la sortie du dernier album de 2021 a été anticipée en octobre résultant en une part des ventes 2021 plus significative.

La rubrique mécénat et collecte grand public est en forte augmentation : 1 297 K€ contre 691 K€ soit une augmentation de 605 K€ qui s'explique comme suit :

- des recettes liées au **mécénat** d'entreprise et aux grands donateurs en hausse sur l'exercice : le total des produits comptabilisés à ce titre s'élève à 520 K€ contre 176 K€ en 2020, soit une augmentation de 344 K€. Ces recettes proviennent principalement du don Proton de 416 K€, de dons provenant de grands donateurs et du mécénat.
- une évolution également à la hausse des **dons issus de la générosité du public (dons et cotisations)** : passant de 515 K€ en 2020 à 676 K€ en 2021, soit une augmentation de 31% (+161 K€).

- le **bureau RSF USA** a contribué au titre de l'exercice 2021 aux ressources reportées dans cette rubrique et ce à hauteur de 100 K€ contrairement aux deux années précédentes.

Le montant des **legs et donations** réalisés sur l'exercice s'établit à 207 K€ (9 K€ encaissés au cours de l'exercice précédent).

La **part du mécénat et de la collecte** dans les produits s'élève ainsi à 18 % du total des produits d'exploitation en 2021 (inclus la collecte auprès du grand public en France et à l'étranger, les cotisations, le mécénat d'entreprise, les legs ainsi que les partenariats financiers autour du prix annuel de Reporters sans frontières), soit une proportion de revenu en augmentation par rapport à l'année 2020 (12 %).

Les **subventions publiques** représentent cette année 53 % des ressources d'exploitation de l'association, contre 47% en 2020. En valeur, le montant des subventions publiques reçues et reconnues en produits sur l'exercice s'établit à 4 293 K€ contre 2 838 K€ en 2020, soit une augmentation de 1 455 K€. A noter que sont reportées dans le rapport financier cette année les subventions directement encaissées par les bureaux notamment :

- 140 K€ pour le bureau de Rio
- 52 K€ pour le bureau de Londres

ce qui n'était pas le cas en 2020.

74% de ce montant (contre 93% en 2020) est constitué des subventions allouées par l'Union Européenne (1 394 K€), la Swedish International Development Agency - Sida - (1 072 K€) et l'Agence Française de Développement - AFD - (960 K€).

Les recettes issues des **fondations** représentent 13% des ressources d'exploitation tandis qu'elles en concentraient 19 % en 2020. Le montant des produits reconnus s'élève à 1 020 K€ au titre de 2021, soit un chiffre en diminution par rapport à l'année précédente (1160 K€). Cette baisse de 140 K€ s'explique par un produit issu de Craig Newmark Philanthropies en baisse de 410 K€ compensé partiellement par la signature de nouvelles conventions avec la Ford ou la NED

autour du Forum pour l'Information & la Démocratie (208K€) ainsi que l'augmentation du revenu reconnu sur des conventions en cours.

Enfin, si les **espaces publicitaires offerts** sont toujours traités en dehors du budget de l'association, il ne faut pas oublier qu'ils représentent un appui considérable et ont atteint, sur l'exercice 2021, plus de 700 K€ pour leur partie valorisable (contre 62 K€ en 2020) suite au succès de la campagne institutionnelle « Fight for facts » largement diffusée dans les médias.

## Évolution des postes de charges

Les **charges de personnel** sont stables à 2 699 K€ vs 2 734K€ en 2020. Les postes concernant les salaires bruts, charges patronales, les congés et les indemnités de départ représentent un total de 2 575 K€ (soit 95% de la rubrique).

Le poids des charges de personnel (salaires, taxes et indemnités et coûts afférents) s'élève à 36% des charges d'exploitation de l'association contre 44% en 2020.

A noter également :

- L'effectif annuel moyen s'établit à 40,7 en 2021 contre 41,3 en 2020 (les fins de contrat des salariés des projets Radio Erena et du Forum pour l'information et la démocratie ayant été compensées par des créations de poste),
- 72% des postes sont occupés par des femmes.

Les charges imputables au département des **opérations** s'élèvent à 2 187 K€, représentent 29 % des charges d'exploitation (vs 24% en 2020).

Cette rubrique regroupe l'activité des desks géographiques et thématiques (classement mondial et numérique), des services publications et plaidoyer, des coûts liés aux programmes Information et Démocratie (I&D) et Journalism Trust Initiative (JTI) ainsi que des activités de renforcement de capacité des acteurs locaux et de l'assistance (qui était jusqu'en 2021 suivie sur une ligne distincte) :

OPERATIONS en K€	REALISE 2021	%
Dépenses transverses	186	8%
Desk/publications	216	10%
INDEX	33	2%
Capacity Buiding	285	13%
Plaidoyer	73	3%
JTI	722	33%
I&D - Information & Démocratie	361	17%
PSE & Diverses Opérations	70	3%
Assistance	240	11%
<b>TOTAL</b>	<b>2 187</b>	<b>100%</b>

- Les dépenses transverses sont constituées principalement des dépenses de traductions (montant stable à 110 K€), de déplacements et missions (58 K€), de dépenses diverses (17 K€ : cotisations, impressions ...),
- Les contributions versées au **réseau de correspondants et représentants** constituent l'essentiel, soit 88%, des charges de la sous-rubrique desk & publication soit 190 K€ sur l'exercice.
- Les dépenses de capacity building sont en augmentation de 40K€ environ par rapport à l'exercice précédent et sont principalement composées des **subventions octroyées aux partenaires de terrain** pour 197K€ soit 69% de la rubrique. Les autres dépenses concernent principalement les formations.
- Les dépenses de plaidoyer sont composées essentiellement de dépenses de prestation de service.
- Le montant des charges rattachées à **JTI** s'établit à 722 K€ dont 283 K€ (39%) concernent des subventions reversées à des partenaires de mise en œuvre et 435 K€ des prestations de service (expertise et développements informatiques principalement).
- La rubrique **I&D-Information & Démocratie** met en évidence les sommes reversées à l'entité du Forum I&D - s'élevant à 295K€ sur l'exercice - (dont RSF est membre fondateur et administrateur) dans le cadre des contrats de subventions signés par RSF dont le Forum est partenaire de mise en œuvre. A ces dernières s'ajoute une cotisation d'équilibre de 66 K€.
- La catégorie PSE rassemble les **honoraires liés aux audits** de projets financés par des bailleurs de fonds qui s'élèvent à 20 K€, des prestations de service pour 29K€ correspondant presque exclusivement à des honoraires

d'évaluation ainsi que des charges relatives à des logiciels internes pour 21 K€.

- Enfin, les charges liées à l'**assistance** s'élèvent à 240K€ se décomposant ainsi :
  - o des bourses individuelles pour 140 K€,
  - o des soutiens directs à des médias pour 76 K€,
  - o les opérations de déblocage de sites internet via l'opération Collateral Freedom pour 25 K€.

Les charges imputables aux coûts des **bureaux** s'élèvent à 1 005 K€ (vs 599 K€ en 2020), représentent 13 % des charges d'exploitation, soit un niveau en hausse par rapport à 2020 année où elles en représentaient 10%. Elles sont composées principalement des coûts liés aux bureaux de :

- Taipei : 444 K€ de dépenses couvertes à hauteur de 324 K€ par des subventions directement reçues par Paris. Il est à noter que ces mêmes subventions prennent en charge par ailleurs 177 K€ de dépenses du siège. Il en résulte une contribution nette aux dépenses du siège de 57 K€.
- Londres : 139 K€ compensés à hauteur de 61 K€ par les subventions DFID et UNESCO (reportées dans la catégorie subvention). 31 K€ des dépenses du siège étant également couvertes par la subvention DFID.
- Rio : 206 K€ vs 58 K€ en 2020 : cette forte augmentation s'explique par le fait qu'en 2021 sont reportées l'intégralité des charges du bureau y compris celles couvertes directement par les contrats de financements signés avec le bureau,
- Tunis : 113 K€,
- Bruxelles : 61 K€,
- Dakar et divers : 41 K€.

Les charges relatives au poste **communication/sensibilisation** s'élèvent à 244 K€ contre 169 K€ pour l'année précédente, représentant comme en 2020 3% des charges d'exploitation et sont principalement composées de :

- 47 K€ de coûts liés aux campagnes et opérations (notamment les campagnes de mobilisation autour de Maria Ressa et d'Olivier Dubois),

- 18 K€ de charges imputables à l'organisation d'événements et d'opérations spéciales (dont principalement en 2020 l'achat d'une nouvelle stèle à Bayeux et les dotations des trois lauréats pour le prix RSF),
- 145 K€ de charges liées au nouveau site internet,
- 14 K€ de charges imputables à l'hébergement et à la maintenance du site Internet et diverses charges de communication.

Les charges relatives au poste **activité commerciale** s'élèvent à 841 K€ (hors impôt sur les sociétés) contre 740 K€ en 2020, représentent 11% (12% l'année précédente) des charges d'exploitation et sont principalement composées :

- pour 473 K€ des coûts liés à la conception et à la fabrication des albums, soit un montant en augmentation par rapport à 2020 (+20 K€) notamment du fait l'augmentation très significative du coût du papier,
- pour 35 K€ des frais facturés par les réseaux de distribution et principalement les frais de stockage Presstalis devenu France Messagerie, coûts en augmentation par rapport à l'année précédente (26 K€),
- pour 60 K€ du coût des espaces publicitaires achetés pour promouvoir l'album, en baisse de 11 K€,
- pour 74 K€ de la charge liée à la variation de stock et à la dotation pour dépréciation du stock (charge annulée en totalité par la comptabilisation de la production stockée et la reprise de provision concernant les exemplaires écoulés des anciens albums). L'année dernière, l'impact de ces écritures était de 63 K€,
- pour 150 K€ aux charges provisionnées (correspondant en 2020 à 100% de la créance Presstalis suite au redressement judiciaire intervenu en mai 2020).

Les charges relatives au poste **de collecte de fonds** sont en légère diminution et s'élèvent à 73 K€ (contre 84 K€ en 2020), soit 1 % des charges d'exploitation (idem 2020) et sont principalement composées des coûts de collecte auprès du grand public (ie d'impression/routage de mailings ainsi que de coût de collecte en ligne). La diminution du poste s'explique principalement par l'absence d'action spécifique concernant les legs en 2021 (contre une dépense de 10 K€ en 2020).



Les **charges liées aux locaux** (charges financières de remboursement de l'emprunt, dotations aux amortissements des locaux et des aménagements et charges de copropriétés) sont en hausse à 158 K€ soit une augmentation de 10 K€ par rapport à l'exercice précédent. Ces charges, comme en 2020, représentent ainsi 2 % des charges d'exploitation au titre de l'exercice 2021. A noter que le taux de l'emprunt contracté en 2007 (taux de 4,30%) pour financer l'achat des locaux a été renégocié en 2015 (2,30%) et à nouveau en 2019 (1,27%).

Le montant des **frais généraux, hors locaux**, s'établit à 279 K€ (soit 4 % du total des charges d'exploitation de l'exercice, % et montant stable vs 2020 : +6 K€).

Ce poste est principalement composé :

- de prestations de service pour 39 K€ vs 36 K€ en 2020,
- d'honoraires experts-comptables et CAC (hors vérification de projets) pour 70 K€ vs 69 K€ en 2020,
- d'autres honoraires pour 47 K€ vs 23 K€ en 2020 (dont 21 K€ d'honoraires d'accompagnement du cabinet EY au projet de refonte des statuts et 17 K€ d'appui ponctuel au reporting).
- des charges de télécommunication et d'affranchissement pour 34 K€ (téléphone, accès Internet via la fibre et machine à affranchir) contre 32 K€ en 2020,
- des frais de repas et de déplacement pour 17 K€ contre 8 K€ en 2020,
- des frais bancaires et de Western Union stables à 19 K€,
- des dotations aux amortissements non liées aux locaux pour 27 K€ en 2021 (contre 25 K€ en 2020) en augmentation du fait d'achats de matériel informatique portable requis dans un cadre de télétravail généralisé,
- de produits divers présentés en moins des charges et s'élevant à 10 K€ (contre 9 K€ en 2020).

Enfin, il est à noter qu'une cotisation d'équilibre de 3 K€ a été versée à Reporters sans frontières International au titre de l'année 2021, pas de cotisation versée en 2020 et 9 K€ en 2019 (hors les 50 K€ de refacturation).

Quand elle est versée, cette cotisation d'équilibre permet de compenser les charges liées :

- aux déplacements des représentants des sections pour assister au conseil international ou à divers groupes de travail,
- à l'organisation du Conseil international.

En conclusion et en guise de perspectives pour 2022, soulignons que RSF va continuer à travailler :

- à l'amélioration de son organisation et de son efficacité interne : ajustement de l'organigramme, amélioration du reporting financier, déploiement de certaines fonctionnalités de l'ERP aux bureaux,
- à son développement international et à l'autonomisation financière progressive de ses différents bureaux à l'étranger,
- à la diversification de ses ressources qui reste une priorité.

Il est à noter également que la guerre en Ukraine impactera fortement les activités et le compte de résultat 2022.

Gérard Tschopp

Trésorier de Reporters sans frontières